

**Procès-verbal**  
**du conseil d'administration**  
**du 17 avril 2023**

Cette réunion s'est déroulée au siège social de l'association : 27, rue des Clous à Pargny.  
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 heures.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Excusés :

LENOTRE Noémie, FAVRE Jean-Michel, FOUQUET Francis

Compte-tenu de l'importance du dernier point de l'ordre du jour concernant l'organisation pratique des Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre prochain, le Président a décidé que soit présentent toutes les personnes composant les forces vives de notre association.

Etaient présents : AUBERTIN Julie, AUBERTIN Liliane, MANNEAU Pascale  
MOUGINOT Jean-Charles, TABELLION Claude

Etait excusée : FAVRE Claude

Jean-Pierre AUBERTIN remercie les personnes présentes d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

1. approbation procès-verbal du CA du 26.01.2023
2. renouvellement du bureau
3. organisation des Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre 2023  
repas: menus, prix, organisation.....  
interventions: titre des journées, déroulement,....  
les collations de demi-journées  
promotion de cette manifestation :documents, plan de diffusion,...  
budget
- 4.informations dossiers en cours

**1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2023**

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2023, il est adopté à l'unanimité.

**2. Renouvellement du bureau**

Conformément aux statuts de notre association, après chaque assemblée générale, il faut procéder au renouvellement du bureau.

Guillaume le secrétaire, Gilles le trésorier et Jean-Pierre le président déclarent accepter de poursuivre leur fonction.

Ils sont reconduits dans leur fonction respective à l'unanimité.

### 3. Les Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre 2023

Rappel : les interventions auront lieu à la salle des fêtes de Liffol  
les repas seront servis à la salle des fêtes de Pargny

Après échanges et discussion, il est décidé

#### 1- Proposition à la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges

- . pour le titre et sous-titre  
EN PASSANT PAR LA SAÔNELLE  
ENTRE CHAMPAGNE ET LORRAINE
- . pour l'organisation des interventions  
voir document en annexe
- . une ouverture officielle avec personnalité invitée

#### 2- l'intendance est sous notre seule responsabilité

---pour les repas de midi :

- .prix d'achat au traiteur 15 euros
- .montant pour les convives 20 euros
- .tous les travaux engendrés ( dressage tables, débarras, vaisselle, service, ....)
- seront effectués par des membres de notre association
- .le service se fera à l'assiette dressé par le traiteur
- .comme lors de chacune de nos manifestations, tous les adhérents de notre association paient leurs repas et boissons
- .l'eau plate sera servi à volonté, toutes les autres boissons proposées seront payantes
- .les menus comporteront un plat principal et un dessert, selon le plat principal il y aura en plus hors d'œuvre ou salade-fromage
- .à l'issue du repas le café sera proposé
- .pour chaque service, une liste des convives sera établie pour le contrôle à l'entrée de la salle

---pour le repas du samedi soir

- .prix d'achat au traiteur 22 euros
- .montant pour les convives 25 euros
- .comme lors de chacune de nos manifestations, tous les adhérents de notre associations paient leurs repas et boissons
- .l'eau plate sera servi à volonté, toutes les autres boissons proposées seront payantes
- .repas gratuits pour les musiciens(iennes) et chanteurs(euses) soit 18 personnes
- .les adhérents des associations ayant aidés à la salle des fêtes de Liffol paient plein tarif
- .le dressage des tables sera effectué par des adhérents de notre association
- .le service à l'assiette, la vaisselle, le débarras, ..... seront effectués par le traiteur et son personnel
- . une liste des convives sera établie pour le contrôle à l'entrée de la salle

- pour les collations
- .elles seront proposées au milieu de chaque demi-journée sauf le vendredi après-midi, et comporteront boissons chaudes et froides, gâteaux secs, madeleines, brioches .
- .elles sont offertes aux participants
- .il est décidé de commander des gobelets réutilisables portant le logo de notre association qui sera retravaillé par Jean-Charles pour l'occasion.
- .le gobelet sera consigné 1 euro

### 3- promotion de cette manifestation

Merci Jean-Charles, d'avoir accepté la réalisation des documents : affiche, livret  
En pièce jointe la proposition d'affiche avant modification selon les remarques des membres de cette rencontre.

La diffusion des documents sera réalisée avec la Fédération des Sociétés savantes des Vosges.

Hormis un affichage dans quelques grands lieux de notre petite région, les lieux ciblés seront les bibliothèques, les archives départementales et diocésaines, les bibliothèques, les grandes écoles (universités, école d'architecture,...) se trouvant dans le périmètre Chaumont, Bar le Duc, Nancy, Epinal.

Bien évidemment sera utilisé les moyens actuels : facebook, courriers informatiques,...

### 4-budget des JEV 2023

voir document en pièces jointes

### **4. Informations diverses**

- . souscription : le démarrage est très timide, au 17.04.2023, nous avons collecté 490 euros
- . le Conseil départemental des Vosges nous a alloué une aide financière de 300 euros pour nous aider à organiser les JEV 2023
- . comme décidé lors d'un précédent conseil d'administration, le livre de l'Abbé DREYER a été réimprimé. Nous sommes en possession de 100 exemplaires.

Le conseil fut clos à 22 heures 30.

La soirée se termina par le partage d'un agréable moment convivial, avec la dégustation de savoureux gâteaux. Merci Corinne et Claude, nos fidèles pâtissières et pâtissiers.

Le secrétaire



Guillaume AUBERTIN

Le Président



Jean-Pierre AUBERTIN